



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 47643

Texte de la question

M. Michel Grandpierre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du collège Pablo-Picasso de Saint-Etienne-du-Rouvray ou de nombreux parents d'élèves et enseignants ont engagé une série d'actions protestant contre le projet de diminution de la dotation globale horaire de quarante et une heures à la prochaine rentrée scolaire. Pour cet établissement sensible, classe en zone d'éducation prioritaire, la suppression de ces heures entraînerait la suppression de deux postes et la remise en cause du projet d'établissement (suppression de la troisième préparatoire, dégradation des conditions d'enseignement en quatrième technologique, remise en cause de l'interdisciplinarité en cinquième). Ces mesures semblent injustifiées et en contradiction avec les promesses formulées l'an dernier par M. le ministre de l'éducation nationale à propos des établissements sensibles dont la situation socio-économique ne cesse de se dégrader. C'est pourquoi il lui demande s'il entend donner des instructions et des moyens à M. le recteur d'académie pour le maintien de la dotation globale horaire.

Données clés

Auteur : [M. Grandpierre Michel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47643

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 337